



EGLISE EN GUYANE

Newsletter sur www.guyane.catholique.fr

CALENDRIER DU DIOCÈSE

JUIN

27.

Conseil épiscopal.

28.

Conférence des évêques des Caraïbes.

30.

Réunion des chefs d'établissements.

JUILLET

1er.

18h00 - Messe à Soula

2.

11h00 - Messe à Roura

8.

Ordination diaconale et presbytérale de Givenchy Laurent et Ludovic Zéro.

Éditorial:



“ Celui qui me reniera devant les hommes, moi aussi je le renierai devant mon Père qui est aux cieux. ”

Il y a 6 ans (2017), j'ai reçu une vidéo WhatsApp dans laquelle on entendait le témoignage d'une fillette rescapée d'une tuerie qui a eu lieu à El-Minya en Egypte et qui a fait 35 morts dont de nombreux enfants.

Quand j'ai entendu qu'il était question de les reconnaître comme martyrs, je trouvais que les autorités religieuses coptes allaient un peu vite en besogne mais, quand j'ai entendu les circonstances de leur mort telles que relatées par la fillette, je me suis dit : « Oh oui, ils méritent d'être canonisés et reconnus comme martyrs de l'Eglise au même titre que ceux des premiers siècles ! » Les djihadistes de l'Etat islamique ont arrêté les deux bus dans lesquels ils se trouvaient dont un rempli d'enfants, ils ne les ont pas tués d'emblée, ils leur ont demandé de renier leur foi chrétienne et de professer la Chahada (profession de foi musulmane). Mais, ils ont tous refusés, à commencer par un garçon de 5 ans qui, par suite, a pris une balle dans le dos - seul trois enfants, dont la fillette qui a relaté les faits, ont survécu.

La foule qui écoutait le témoignage de la fillette était dans l'émerveillement. Même chez les proches parents des défunts, ce n'était pas la tristesse qui dominait mais la fierté. Fierté de ce que un (ou plusieurs) membre de leur famille ait préféré mourir plutôt que de renier le Christ...

Ces martyrs ont fait leur cette parole entendue ce dimanche à la messe : « Ne craignez pas ceux qui tuent le corps sans pouvoir tuer l'âme »

Chers frères et soeurs du diocèse de Guyane, il n'est pas facile d'être un témoin, cela ne l'a jamais été et ne le sera jamais. Le témoin prend des risques, il se fait rarement bien voir et se fait souvent des ennemis.



Il gêne et on réclame sa mort physique ou sociale, même si, à la fin, souvent après sa mort, on reconnaît qu'il a été donateur de vie. Il est difficile d'être témoin dans sa propre maison, à l'école, au travail, en vacances parfois même dans l'Eglise, témoin de la vérité, témoin de l'amour, témoin du Christ... Ces martyrs égyptiens, ont vaincu l'Ennemi comme il est dit dans le livre de l'Apocalypse : « Eux-mêmes l'ont vaincu par le sang de l'Agneau, par la parole dont ils furent les témoins ; détachés de leur propre vie, ils sont allés jusqu'à mourir. ». Demandons au Seigneur la force d'aller jusqu'au bout de notre témoignage en sa faveur quel que soit le prix à payer.

Mgr Alain Ransay, évêque de la Guyane

LE MOIS DE LA MÉMOIRE AU COLLÈGE SAINT PIERRE

C'était mercredi 7 juin au zéphyr ! L'enseignement catholique a participé de très belle manière au mois de la mémoire (10 mai – 10 juin). Les élèves du collège Saint Pierre de Cogneau-Lamirande nous ont présenté un magnifique spectacle sur le thème « Danses au fil du temps en Guyane ». La directrice, Patricia Blérald nous confiait qu'il s'agissait de proposer un voyage dans le temps, dans lequel les tambours guyanais allaient côtoyer des danses aux influences diverses (européennes, latines, africaines) et où la mobilité géographique des peuples accompagnerait la mobilité artistique et culturelle. Des associations étaient invitées, les Flamboyants de Soula et Wapa.



Nous félicitons l'ensemble de l'équipe pédagogique qui s'est volontiers investie dans ce projet. Selon Gianni Robin, le responsable de niveau et responsable pédagogique, ce n'est pas moins de 150 élèves qui sont montés sur scène, sans compter les nombreuses petites mains qui ont collaboré. Il poursuit : « les jeunes se sont beaucoup investis. Pendant la préparation, nous les avons guidés, parfois corrigés mais nous les avons souvent laissé faire » et le résultat était formidable.

5 tableaux ont été présentés :

1. Le cercle Saint-Hubert, célèbre salon à Cayenne (valse, quadrille, biguine, mazurka).
2. Le Cotton club (madison, charleston, twist...)
3. La fièvre du samedi Soir (disco, pop music, hip-hop...)
4. Caliente, danses latines (bachata, meringue...)
5. Tambours métisses (danses africaines, afro-danses, danses bushi nengue, Kasékò...)

Le public a pu juger que le travail n'était pas que sur les chorégraphies ou le chant choral, mais que les élèves ont également mené des recherches historiques pour présenter, eux-mêmes, les différents tableaux.

En marge du spectacle, nous avons pu voir l'exposition pédagogique réalisée par la documentaliste Laurence Bavay-Boutrin et son équipe.



Confiance en soi, vivre ensemble, dépassement de soi, autonomie, créativité, voilà autant d'atouts et d'acquis en poche pour l'avenir de ces jeunes, grâce à ce projet.

Après 3 heures de spectacle, certains en redemandent déjà ! Alors, à très bientôt collège St Pierre et merci...

Comment ne pas te louer-é-é, comment ne pas te louer-é-é-é-é, Seigneur Jésus !

Thérèse

L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE FAIT SON CONCOURS D'ÉLOQUENCE

Samedi matin 24 juin, au Crédit agricole de Martinique s'est tenue la finale inter académique du concours d'éloquence des élèves de l'enseignement catholique, sur le thème de La liberté. « Ma liberté s'arrête là où commence celle de l'autre. »

Ce concours s'adressait aux élèves du cycle 3 (CM1, CM2, 6ème) de nos 3 régions (Martinique, Guadeloupe, Guyane). Ce sont les candidats Guyanais qui ont remporté la 3ème édition de ce concours d'éloquence :

- 1er prix catégorie 6e : Meryem ATIGUI (Collège Saint Pierre de Guyane)
- 2eme prix catégorie primaire (CM1, CM2) : Maxime BRETON (Établissement Externat Saint Joseph de Cluny de Cayenne en Guyane)

Ce projet était à l'initiative des APEL académiques de Martinique, Guadeloupe, Guyane (Associations des Parents d'élèves de l'Enseignement Libre).

Une présélection des candidats avait eu lieu au mois de mai dernier en Guyane entre les élèves des établissements scolaires de l'enseignement catholique.

La délégation guyanaise a été menée par Francette Désir-Asselos, présidente de l'APEL académique Guyane.



Patricia Blérald

VIE DE SAINTS

Le 29 juin, nous fêtons saint Pierre et saint Paul : on ne peut les séparer. Ils sont les deux piliers de l'Église et jamais la Tradition ne les a fêtés l'un sans l'autre. L'Église romaine, c'est l'Église de Pierre et de Paul.

Pierre était galiléen, pêcheur installé à Capharnaüm au bord du lac de Tibériade.

Paul était un juif de Tarse en Asie Mineure, mais pharisien et également, citoyen romain.

Tous deux verront leur vie bouleversée par l'irruption d'un homme qui leur dit: "Suis-moi. Tu t'appelleras Pierre." ou "Saul, pourquoi me persécutes-tu? »

Pierre renie quand son maître est arrêté, mais il revient: "Seigneur, tu sais tout, tu sais bien que je t'aime."

Paul, persécuteur des premiers chrétiens, se donne au Christ: "Ce n'est plus moi qui vis, c'est le Christ qui vit en moi."

Pierre reçoit la charge de faire paître le troupeau de l'Église : "Tu es Pierre et sur cette pierre je bâtirai mon Église."

Paul devient l'apôtre des païens. Pour le Maître, Pierre mourra crucifié et Paul décapité.

Paul, devenu un géant de l'évangélisation est aujourd'hui un témoin pour notre temps. Il est un exemple « de totale consécration au Seigneur et à son Église, de grande ouverture à l'humanité et à ses cultures... ». Pierre devient le premier Pape, Évêque de Rome.



CONTINUONS À CONTRIBUER AU DENIER DE L'ÉGLISE

COMMENT JE PARTICIPE ?

- ❖ **Auprès de ma paroisse ou de l'évêché** (par TIP pour un prélèvement permanent, par chèque à l'ordre de la mission catholique ou en espèces).
- ❖ **Par virement ponctuel ou permanent.**
- ❖ **En faisant un don sur le site du diocèse** www.guyane.catholique.fr

Crédit Mutuel									
RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE									
Identifiant national de compte bancaire - RIB									
Banque	Guichet	N° compte		Clé	Devise	Domiciliation			
10278	05330	00020470001		61	EUR	CREDIT POPULAIRE GUYANAIS			
Identifiant international de compte bancaire									
IBAN (International Bank Account Number)					BIC (Bank Identifier Code)				
FR76	1027	8053	3000	0204	7000	161	CMCIFR2A		
Domiciliation CREDIT POPULAIRE GUYANAIS P JUSTIN CATAYEE 2 RUE DES IBIS 97300 CAYENNE					Titulaire du compte (Account Owner) MISSION CATHOLIQUE DE LA GUYANE 24 RUE MADAME PAYE 97300 CAYENNE				
☎ 820 82 09 00 (Service 0,12 €/min + prix appel)									
Remettez ce relevé à tout autre organisme ayant besoin de connaître vos références bancaires pour la domiciliation de vos virements ou de prélèvements à votre compte. Vous éviterez ainsi des erreurs ou des retards d'exécution.					PARTIE RESERVEE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ				

